

M. Benjamin: Je le ferais, si je le pouvais. Depuis 1924, les gens qui ont fait partie de notre formation politique, depuis l'époque de J. S. Woodsworth, ont fait des pieds et des mains au Parlement pour obtenir des programmes à caractère universel. Et tant qu'il y aura des gouvernements, de quelque allégeance qu'ils soient, qui s'attaqueront au principe même de l'universalité en tentant de rogner, de déduire, de diminuer ou de supprimer les prestations versées dans le cadre des programmes à caractère universel, nous nous lèverons pour les combattre.

Nous traversons à l'heure actuelle la pire crise sociale et économique depuis la sombre époque des années 30! C'est plus qu'une récession, c'est une dépression. Il faut lire à ce sujet les discours des premiers ministres et des ministres des Finances prononcés entre 1929 et 1939. C'est le même état d'esprit que celui qui règne actuellement et c'est toujours la même rengaine qu'on nous ressort maintenant de 1979 à 1982. Voici un passage de l'un de ces discours:

Les projets et les mesures que je vous ai signalées reposent sur l'opinion bien établie de mon gouvernement que ce pays est à la veille de connaître une nouvelle ère de prospérité . . .

Il s'agit de Lyman P. Duff, ministre des Finances, comme en fait foi le compte rendu du 12 mars 1931, à la page 2. Voici maintenant un autre passage du hansard:

C'est que partout dans le pays j'ai dit aux électeurs qu'ils pouvaient être sûrs que si notre parti triomphait nous proposerions à la première occasion des mesures non seulement pour remédier au chômage mais aussi pour assurer aux Canadiens l'exercice de leurs activités dans des conditions de concurrence loyale.

C'était R. B. Bennett qui s'exprimait ainsi, comme en fait foi le compte rendu du 17 mars 1931 à la page 56. Le même député déclarait le 29 juin 1931 ce qui suit—on peut le lire à la page 3101 du hansard:

● (1500)

Le soulagement du chômage n'incombe pas en premier lieu au gouvernement fédéral . . .

A la page 3145 du compte rendu du 30 juin 1931, M. Bennett déclarait:

Comme on l'a souvent signalé, il est généralement reconnu que cette responsabilité incombe d'abord aux municipalités et aux provinces . . .

Une voix: Nous avons entendu le ministre des Finances (M. Lalonde) dire la même chose la semaine dernière.

M. Benjamin: Nous avons entendu le ministre des Finances dire la même chose la semaine dernière et aujourd'hui.

Permettez-moi de passer à une autre citation. Mackenzie King déclarait, à la page 1067 du hansard du 19 février 1937, ce qui suit:

Durant cette période, on a consacré beaucoup d'argent aux œuvres d'assistance sociale, et l'on a négligé de voter les fonds qu'exigeait la défense du territoire dans la mesure qui s'imposait.

Par la suite, le 2 mars 1937, M. Bennett déclarait, comme en fait foi la page 1432 du hansard:

C'est pourquoi je suis quelque peu surpris de voir le pays au même degré de prospérité que l'an dernier.

Le même jour, il déclarait, comme on peut le lire à la page suivante du hansard:

Allocations familiales—Loi de 1973

Si nous désirons attirer de nouveaux capitaux au Canada; si nous tenons à encourager les gens à placer leurs fonds dans le dominion, nous devons avoir égard au fait que les taxes jouent un rôle très important aux yeux des gens qui placent leurs capitaux dans les pays nouveaux.

C'est ce genre de discours que l'on a entendu ces trois dernières années, monsieur le Président. Le 1^{er} mars 1937, parlant au nom de ses collègues, M. Bennett déplorait que le gouvernement n'ait pas pris les mesures qui s'imposaient pour régler le problème du chômage. Le 24 mars de la même année, il déclarait, comme on peut le voir à la page 2247 du hansard:

C'est une volte-face complète; voici qu'on demande des blancs-seings pour chaque forme d'activité qu'envisageait la loi de secours, et cela jusqu'à concurrence de 12 millions de dollars . . .

Je me contente de citer ces quelques extraits, mais il y en aurait bien d'autres pour montrer le genre de discours tenus par les partis traditionnels sur la question des programmes sociaux, du chômage ou de la fiscalité. Cela montre qu'ils sont tout prêts à rogner petit à petit les avantages des programmes sociaux universels, comme le régime des allocations familiales.

A l'issue de son congrès de 1956 à Winnipeg, la CCF déclarait qu'une société qui n'était motivée que par le profit était fondée sur des principes immoraux. Quand un pays préfère acheter pour 8 milliards d'avions de combat, à raison de 35 millions par avion, comme mon collègue de Kamloops-Shuswap (M. Riis) l'a rappelé, avions qui ne nous sont d'aucune utilité, au lieu de consacrer cet argent à la production alimentaire, aux pêcheurs, aux agriculteurs ou aux jeunes, c'est le monde à l'envers. Une société où l'on peut dépenser des milliards de dollars pour construire de nouveaux sièges sociaux de banques, pour procéder à des fusions, pour bâtir des bâtiments administratifs luxueux, tandis que certains perdent leur maison, leur exploitation agricole, leur petite entreprise et que l'on coupe le montant des allocations familiales, c'est une société qui débloque.

Il est impardonnable qu'un pays laisse partir à l'étranger des milliards de dollars de capitaux pour spéculer sur des devises et des marchandises étrangères dans le but de réaliser un bénéfice rapide, alors que nous en aurions désespérément besoin ici pour accorder des prêts hypothécaires à des taux adaptés aux revenus, bâtir des logements à l'intention des personnes âgées, améliorer notre réseau de transport, favoriser la recherche et le développement et aider nos enfants. Un pays qui carotte leurs augmentations aux pensionnés de la vieillesse, aux bénéficiaires des allocations familiales et aux pauvres, ne répond pas aux critères d'une société civilisée, du moins en ce qui concerne la façon dont il traite ses vieillards, ses jeunes et ses défavorisés. Il nous faut un plan de relance nationale qui représente un défi pour les Canadiens, au lieu de s'attaquer à ceux qui sont le moins en mesure de se défendre.

Les ministériels ont lancé un appel aux provinces en leur demandant de faire preuve de bon sens. Je vous citerai le cas d'un autre gouvernement dirigé par un vieux parti, les conservateurs de la Saskatchewan, lequel a annulé les deux prochaines augmentations de 25c. de l'heure prévues pour le salaire minimum. Sur le plan de la mesquinerie, ils battent de loin les libéraux.